

Toutefois, je voudrais préciser au député d'Athabasca et au député de Lambton-Kent (M. Holmes) ainsi qu'aux autres députés qui sont intervenus, que tous ces problèmes ne sont pas isolés et qu'ils sont très sérieux.

Je pense m'être bien fait comprendre au sujet de certains aspects des problèmes en cause. Je tiens toutefois à assurer aux députés qu'en amorçant l'étude que je dirigerai sur les droits et l'immunité des membres de la Chambre des communes, essentiellement, je le répète, sur l'initiative du député de Peace River, non seulement le rapport du comité spécial du Royaume-Uni constitueront pour nous un important document de travail, mais nous nous attacherons également à étudier très soigneusement tous les travaux de ce comité dans l'espoir d'établir des directives très claires pour assurer la protection des députés dans de situations pareilles, et permettre une meilleure compréhension de ce que sont les privilèges en ce qu'ils ont trait à ce genre de situations.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Robinson: J'ai l'honneur de présenter le onzième rapport du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Rompkey: J'ai l'honneur de présenter le sixième rapport du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: n° 3148 et 4967.

[Texte]

LES SUBVENTIONS AU GROUPE FOREX INC.

Question n° 3148—M. Caouette (Villeneuve):

1. Quel est le montant des subventions versées par le gouvernement au groupe FOREX Inc. au cours des années a) 1969, b) 1970, c) 1971, d) 1972, e) 1973, f) 1974, g) 1975?

2. Quel est le montant total des subventions accordées par le gouvernement aux sociétés qui exploitent des scieries dans la circonscription électorale de Villeneuve, au cours des années a) 1969, b) 1970, c) 1971, d) 1972, e) 1973, f) 1974, g) 1975?

Questions au Feuilleton

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Les ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale m'informent comme suit: 1. Les renseignements sur ce sujet ne sont pas aisément disponibles en raison de l'interruption du programme de soutien de l'emploi.

2. Il n'existe pas de statistiques pour chaque circonscription sur les subventions accordées aux sociétés. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a toutefois accordé, au cours de la période 1969-1975, des subventions de l'ordre de \$200,000 aux scieries de la région.

1. Le montant total des subventions versées par le gouvernement au groupe FOREX Inc., sous l'autorité de la loi sur les subventions au développement régional, se lit comme suit: a) En 1969: aucune subvention. b) En 1970: aucune subvention. c) En 1971: aucune subvention. d) En 1972: aucune subvention. e) En 1973: \$409,268. f) En 1974: \$176,252. g) En date du 30 septembre 1975: aucune subvention.

2. Le montant total des subventions accordées par le ministère aux sociétés qui exploitent des scieries et entreprises connexes dans le comté de Villeneuve se lit comme suit: a) En 1969: aucune subvention. b) En 1970: \$465,950. c) En 1971: \$1,060,875. d) En 1972: \$1,226,323. e) En 1973: aucune subvention. f) En 1974: \$84,867. g) En date du 30 septembre 1975: \$199,400.

L'AIDE FINANCIÈRE AU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Question n° 4967—M. Forrestall:

1. Au sujet de la réponse à la question n° 3507, combien a-t-on versé à chacune des sociétés énumérées dans la réponse aux parties 2 et 3 de la question?

2. Dispose-t-on de renseignements pour chacune des sociétés, comme pour les subventions ou subsides destinés aux sociétés ferroviaires et, dans la négative, pourquoi?

3. Combien le gouvernement a-t-il versé approximativement au cours de 1975?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Voici la réponse de la Commission canadienne des Transports: 1.

Paiements aux termes de la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région atlantique

Année financière 1974-1975

Transport intrarégional

Eastern Transport Limited	\$571,948.54
Moffat Brothers Moving & Storage Ltd.	426,378.28
Day and Ross Ltd.	378,730.54
Road and Sea Transport Ltd.	369,131.92
Thompson Transfer Co. Ltd.	354,139.12
M & D Transfer Ltd.	223,490.69
Brunswick Petroleum Transport Ltd.	172,792.69
Easson's Limited	152,909.74
Roch Roy Transport Ltée	145,544.89
Cement Cartage Co. Ltd.	145,449.18
Midland Transport Limited	139,322.27
G. M. Armour & Son Ltd.	137,114.51
Roy's Midway Transfer	133,533.02
Bowness Transport Ltd.	124,902.07
Heffler Trucking Ltd.	120,534.75